

Chiffres clés de l'AVPU (juillet 2018)

Les adhérents

138 collectivités sont adhérentes (une métropole est un adhérent mais elle représente des dizaines de collectivités).

L'AVPU regroupe des collectivités de toute taille, de 3 000 habitants à la ville de Paris.

De nombreuses villes belges adhèrent à l'AVPU (Bruxelles région, Namur, Liège, ...).

Genève en Suisse est également adhérent.

Les actions engagées

L'AVPU est la seule association qui fait travailler ensemble des élus et des agents territoriaux.

L'AVPU anime un forum (via un googlegroup) qui permet aux adhérents d'échanger entre eux.

L'AVPU organise des Rencontres nationales deux fois par an (printemps et automne), une ou deux Rencontres thématiques (en 2018 : Rencontres transfrontalières de Lille et Rencontres de Liège (Grand-Prix 2017)).

L'AVPU organise chaque mois des Rencontres régionales.

L'AVPU organise tous les deux ans des Rencontres Européennes (villes allemandes, villes espagnoles, villes portugaises).

En 2016, l'AVPU a créé le label « Ville Eco-propre » constitué de 5 niveaux (étoiles) sur le modèle des fleurs des villes et villages fleuris. En 2018, 66 villes sont labellisées dont 22 première étoile, 23 deuxième étoile, 11 troisième étoile.

L'AVPU a créé les Trophées de la propreté urbaine qui encourage les actions innovantes aussi bien en matière d'équipements, de communication, de sensibilisation et de management. Chaque année une vingtaine de Trophées sont délivrées et 3 Grands Prix sont choisis parmi les Trophées.

La méthodologie des Indicateurs Objectifs de Propreté

Les évaluations sont mises en œuvre par les villes. Les données sont envoyées à l'AVPU chaque trimestre.

L'AVPU consolide l'ensemble des données et procède à l'analyse. A l'issue du processus de consolidation et d'analyse, une note de recommandations est remise à chaque ville.

Les résultats sont totalement confidentiels.